



Fiche signalétique

Date d'émission : 14-Dec-2022

Date de révision : 13-Sep-2023

Version: 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Captan 480 SC**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-343

Numéro(s) d'enregistrement 34551 (*Loi sur les produits antiparasitaires*)

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:
1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)
Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez
ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect liquide blanc laiteux

État physique Liquide

Odeur Légère odeur caractéristique

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif par inhalation
 Provoque une grave irritation des yeux
 Peut provoquer une allergie cutanée
 Susceptible de provoquer le cancer

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail
 Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Captan	133-06-2	30-60

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

Les ingrédients non identifiés avec précision sont exclusifs ou non dangereux. Les valeurs ne sont pas des spécifications de produit

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux	Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, De préférence de bouche à bouche si possible. Appelez un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.
Ingestion	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau s'il est capable d'avaler. Ne pas faire vomir, à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Nocif par inhalation. Provoque de graves irritation oculaires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques du produit

Non déterminé.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	--

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / pulvérisation. Utiliser avec une ventilation par aspiration locale.
--	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Captan 133-06-2	TWA: 5 mg/m ³ inhalable particulate matter	(vacated) TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des boîtiers de processus, une ventilation par échappement local ou d'autres contrôles techniques pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires
-----------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial lorsque le contact peut se produire.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection adaptés au risque d'exposition. Viton ou d'autres gants imperméables sont nécessaires. Chemise à manches longues, pantalons et chaussures de sécurité.
Protection respiratoire	Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Portez un respirateur approprié approuvé par NIOSH / MSHA si la ventilation est insuffisante.
Considérations générales sur l'hygiène	Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et d'utiliser les toilettes. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés et lavez-les complètement avant de les réutiliser. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des EPI. Si aucune de ces instructions pour les produits lavables, utilisez du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les EPI séparément des autres produits de lessive.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Légère odeur caractéristique
Aspect	liquide blanc laiteux	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Blanc laiteux		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Not applicable	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.24 g/ml	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Pas un oxydant	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Peut se décomposer si chauffé

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Évitez l'humidité. Contacter avec des matériaux incompatibles..

Matières incompatibles

Matériaux alcalins. Matériaux acides.

Produits de décomposition dangereux

Le feu produira des gaz irritants, corrosifs et / ou toxiques. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone et d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux	Provoque de graves irritation oculaires.
Contact avec la peau	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Captan 133-06-2	= 3573 mg/kg (Rat) = 9 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat)	= 0.72 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Susceptible de causer un cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Captan 133-06-2	A3	Groupe 3		

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): >2000 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): >2000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): >2.06 mg/L

Irritation de l'oeil: Provoque des lésions oculaires graves

Irritation cutanée: Non irritant

Sensibilisation cutanée: Sensibilisateur cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Captan 133-06-2		126: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 0.16: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 0.0666 - 0.0804: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 0.075: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 0.047 - 0.111: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 0.059 - 0.070: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.168 - 0.238: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.119 - 0.167: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	7 - 9.9: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Les formulateurs canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer les ingrédients actifs et les contenants indésirables conformément aux règlements municipaux ou provinciaux.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsqu'un seul conteneur dépasse 119 gal/ 882 lb.
quantité à déclarer	10 lbs

IATA

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

IMDG

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

TMD

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par véhicule routier ou ferroviaire.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Captan	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé

Inflammabilité

Instabilité

Dangers particuliers

3

1

1

Aucun

HMIS

Risques pour la santé

Inflammabilité

Dangers physiques

Protection individuelle

3

1

1

Voir la section 8

Date d'émission :

14-Dec-2022

Date de révision :

13-Sep-2023

Note de révision:

mise à jour réglementaire

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique